

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

*Paix – Travail – Patrie*

RÉGION DE L'EXTREME NORD

DÉPARTEMENT DU DIAMARE

COMMUNE DE DARGALA

COMMISSION INTERNE  
DE PASSATION DES MARCHES  
PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON

*Peace – Work – Fatherland*

FAR NORTH REGION

DIAMARE DIVISION

DARGALA COUNCIL

INTERNAL TENDERS BOARD

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**  
N° 03 /AONO/BEC/C-DARGALA /CIPMP-D/2024 DU 30 JAN 2024  
**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02)**  
**SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'APPAIDI, DANS LA COMMUNE DE**  
**DARGALA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

**FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINDEVEL-RT)**  
**EXERCICE : 2024**

**1. Objet de l'Appel d'Offres**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, **EXERCICE 2024**, Le Maire de la Commune de Dargala, Maître d'Ouvrage (M.O), lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour le compte de la Commune de Dargala, pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique d'APPAIDI, dans la Commune de Dargala, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord suivant la Répartition ci-après :

**2. Consistance des travaux**

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- La maçonnerie en fondation ;
- La maçonnerie en élévation ;
- La charpente et la couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

**3. Participation et origine**

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

#### **4. Financement**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (MINDDEVEL-RT), EXERCICE 2024, sur la ligne d'Imputation Budgétaire et coût estimatif TTC de Vingt millions (20 000 000) de francs CFA, pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique d'APPAIDI, dans la Commune de Dargala,

#### **5. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres**

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Dargala, au numéro de téléphone 696 90 24 44, BP: 575; E-Mail : [communedargala@gmail.com](mailto:communedargala@gmail.com).

#### **6. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Dargala, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre de frais d'achat du dossier de Trente Cinq Mille (35 000) francs CFA auprès de la Recette Municipale de la Commune de Dargala.

#### **7. Présentation des offres :**

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur non blanches.

#### **8. Remise des Offres**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Dargala, au plus tard le 19 FEV 2024 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention:

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**  
N° 03 /AONO/BEC / C-DARGALA/CIPMP-D/2024 DU 30 JAN 2024  
**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02)  
SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'APPAIDI, DANS LA COMMUNE DE  
DARGALA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD  
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINDDEVEL-RT)  
EXERCICE 2024**

*Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.*

## **9. Recevabilité des offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Quatre Cent mille (400 000) francs CFA** par lot et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de **trois (03) mois** et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## **10. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le 19 FEV 2024 à **15 heures** précises dans la salle des réunions de la Préfecture, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## **11. Délai de réponse des soumissionnaires**

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication du présent avis.

## **12. Délai d'exécution des travaux**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (MO) est de **trois (03) mois** calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## **13. Evaluation des offres;**

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1<sup>ère</sup> étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2<sup>e</sup> étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3<sup>e</sup> étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues

techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### **13.1- Critères éliminatoires**

#### **13.1.1 : Pièces administratives**

- Absence de la caution de soumission;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif ;

**13.1.2 : Offre technique**

- a) Fausse déclaration, documents falsifiées ;
- b) **N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois(03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défailtantes établie par le Ministre des Marchés Publics ;**
- c) Non satisfaction, au moins, à **trente-Cinq (35) critères** essentiels sur Cinquante (50).

**13.1.3 : Offre financière**

- a) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- b) Absence d'un sous-détail de prix ;
- c) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

**13.2 : Critères essentiels**

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 50 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **3 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **16 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **10 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **10 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **11 critères**

**14. Délai de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

**15. Attribution du Marché**

Le Maire de la Commune de Dargala, **Maître d'Ouvrage (M.O)**, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement recevable, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

**16. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Dargala, au numéro de téléphone **698 14 33 64/696 90 24 44, BP: 575; E-Mail : comunedargala@gmail.com** dès publication du présent avis.

**Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.**

Dargala, le 30 JAN 2024

**Le Maire  
(Maître d'Ouvrage)**



*Najida Bakan!*  
**Le Maire**

**Ampliations :**

- DDDMAP/ (pour information)
- PRESIDENT/ CIPMP (pour information)
- ARMP (pour publication au JDM)
- SOPECAM (pour publication)
- AFFICHAGE (pour information)
- CHRONO/ARCHIVES